

1539 - 2013

LO RESCÒNTE DAU DRECH REIAU E REPUBLICAN

L'usatge dei lengas minorizadas es encara rebutat per lo govern de J-M Ayrault. L'ensenhament dins leis escolàs serà pas jamai qu'una « conoissença possibla », au grat deis escolans consents, sens lei mejans assegurats d'un seguit pedagogic e dau reforçament d'un budget pròpri. Deixonne e la lei de 1951 fasián miranda a costat. Per lo « Projèct de refundacion e de programacion per la refundacion de l'Escòla » de V. Peillon, aquest ensenhament se farà « *dins l'interés de la lenga francesa* ». Mentre que l'anglés es impausat ai pichòts sens li demandar que que siá... E per clavar la comèdia, sens la modificacion de l'article 2 de la constitution, la Carta europenca - fasem fisança au Conseu constitucionau-, estarà en l'estat amé seis 39 articles de papier, sens ratificacion. Per la question linguistica, l'i a aurà gaire d'estatut legislatiu, adonc ges de reconoisença oficiala dei lengas istoricas de França per la Republica de l'Egalitat e de la Libertat. La reforma passa, Joan trespasa...

Au picar de la dalha, una circulària* que pauc de monde an legit, signada de J-M Ayrault. L'i es dich, a bèus uelhs vesents lei chifras parlan d'espererei, que **l'Edicte de Villers-Cotterêt « faguèt en 1539 dau Francés la lenga de l'administracion e de la justícia fins qu'à l'inscripcion en 1992 dins nòstra Constitution de la disposicion segon laquala «La lenga de la Republica es lo Francés...»** Tautologia, va sabiam, lo solèu arresta pas de se levar sus lo Reiaume de França e de se metre a l'espèra dau passat. Mai, çò mai interessant, es de constatar **qu'en drech l'edicte reiau es pas estat abandonat e que justifica per eu sempre l'article 2 de la Constitution** que nos porgèt lo Bòn Toubon... au nom de l'aparament de la lenga francesa còtra l'englesa... Cocanha ! **En drech modèrn faudriá se demandar se J-M Ayrault outrapassa pas la règla republicana e se poiriá pas èstre perseguit davans una juridiccion republicana, estonant qué !** Una idèa de cavar !

Per enfortir aquela segrenosa colhonada, lo Ministre de s'adreçar a sei Sota-ministres per li impausar de « *promoure lo francés fòra nòstrei confinhas, ne' n favorisar l'usatge dins nòstre país, de començar per l'ensem de representants de l'Estat* ». Se tracta pas de « globish francés ». Mai lo metge recomanda una basa de donadas, « **France Terme, richa de pus de 6000 mòts** ». Perque parlar de bilinguisme ambè lei lengas « regionalas » ? La messa es dich : **1539-2013**, la Paraula « republicana » nos indica quonei son lei diferéncias indefugiblas : parlar francés e pas que francés per lei causas seriosas. **Quasi cinc cents ans per faire desaparèisser de lengas istoricas au nom de l'unitat de la nacion, sota l'afla d'un edicte reiau, d'un article constitutionau e de circulàrias ministerialas ò administrativas... La fòrça e la flaquesa d'aquela nacion es de parlar dei drechs de l'Òme en s'apielant sus una juridiccion reiala e de desesir lei ciutadans. Demonstration es facha que siam ben en monarquia republicana ! Amara es la potinga, avèm de nos faire de lagui.**

Gerard TAUTIL

* Circulària relativa a l'emplec de la lenga francesa, 25-04-2013

DES CIGALES CONTRE LES KALACHNIKOVS ?

La mafia naît de la rencontre de deux mondes ou plutôt de deux façons de créer les richesses et les biens. C'est le choc des modes de production, féodal d'un côté, libéral ou capitaliste de l'autre, qui fait émerger ces réseaux opaques et tentaculaires. Ils ne sont pas spécifiquement méditerranéens comme de perfides ethnistes ont bien voulu le laisser croire. Il n'y qu'à voir du côté de la Russie, de la Chine, de l'Amérique... Les pratiques mafieuses y sont hélas légions : Menaces, règlements de compte, blanchiment d'argent, prostitutions, trafics en tous genres rythment, partout dans le monde, le sombre business de criminels sans scrupule qui remettent gravement en cause les fondements et/ou l'aspiration démocratiques des sociétés humaines. La confrontation du féodalisme et du capitalisme c'est celle du paysan pauvre asservi à sa terre comme à son seigneur et de l'entrepreneur libre mais soumis aux règles d'un marché dont il va tenter de tirer le plus de profit possible. L'extrême dualité, notamment de revenus, entre ces individus va produire un choc néfaste de civilisation et engendrer des monstres, sans foi ni loi, mûs par le seul appât du gain, étranger à toute morale comme à toute humanité.

Marseille n'est pas une ville pauvre mais une ville duale, fortement duale. Sur 100 quartiers pauvres en France, 23 sont phocéens, concentrés au Nord de la ville. A l'inverse on trouve aussi de vraies poches de richesse notamment dans le 8^{ème} arrondissement. Déjà en 2004 SUD INSEE notait : Marseille est, parmi les principales villes françaises, celle où l'éventail des revenus déclarés est le plus large, puisque les "hauts" revenus y sont près de quinze fois plus élevés que les "bas" revenus. Et cette dualité n'a cessé de croître : le nombre de Marseillais assujettis à l'ISF est passé de 3 626 en 2005 à 6 247 en 2009. Pour cette même année 2009, dans les quartiers en difficulté, le revenu fiscal médian mensuel par ménage était de 1 020 €. Et pour plus de la moitié des habitants concernés il tombait à 520 €. Comment, à partir de tels écarts de revenus, avec des actifs qui ne représentent que 35% de la population

totale, des habitants sous diplômés (17% dans les quartiers nord contre environ 50% au sud-ouest de la ville) ne pas voir que **sont réunies les conditions pour basculer dans les trafics de tous ordres ?**

Dès lors comment soustraire des jeunes, sous-qualifiés et condamnés au mieux au salaire minimum quand ils ne sont pas au chômage ou au RSA, aux réseaux mafieux qui promettent des lendemains meilleurs et font miroiter l'argent facile ? Cette question, certes plus visible à Marseille qu'ailleurs, concerne toute la Région « Provence-Alpes-Côte d'Azur ». Refaire société, vivre ensemble passe par la mixité des quartiers et des villages. Mixité sociale comme générationnelle d'ailleurs, car les quartiers Nord de Marseille sont aussi riches de cette jeunesse qui fait souvent et de plus en plus défaut à notre Provence. Si nous plaïdons pour le droit au logement, si nous combattons les ghettos de tous ordres (riches, pauvres, vieux, jeunes...), **si nous voulons des zones d'activité au cœur des bassins de vie, c'est qu'il en va de la démocratie. Une démocratie réelle ressourcée par la proximité des bassins de vie.**

Même si nous refusons l'angélisme, même si chaque victime est une victime de trop, disons-le aussi avec force : la seule réponse répressive n'est en rien adaptée ! Les défis à relever sont immenses. Ils sont liés **à l'urbanisme comme à l'emploi, à l'accès aux services publics comme au logement, aux réseaux de transports collectifs socialement performants comme au développement d'une culture populaire et de qualité structurée par notre langue d'Oc.** C'est bien connu nous sommes le pays des cigales. Menacées par l'usage massif des pesticides, elles ont su à nouveau faire entendre leurs voix. C'est moins connu, surtout par les touristes, nous sommes le pays de l'agora, du forum de la place de la sociabilité et de la convivialité, des troubadours et de l'amour courtois. Loin très loin des Kalachnikovs et autre bruit de bottes. **Alors, si nous remplacions le fracas de leurs sinistres rafales par le chant d'amour de nos cigales !** Hervé GUERRERA

Joan de la Luna

- **constate** que les missiles français ne sont efficaces que contre eux-mêmes !
- **se demande si**, finalement, les manifestants anti "mariage pour tous" ne sont pas réellement ce qu'ils ont l'air d'être : de vrais fascistes réactionnaires, parfois même, catholiques intégristes !
- **se demande si** le premier ministre n'est pas en fait un humanoïde envoyé par les Aliens pour nous transformer en viande de lasagnes !
- **ne veut pas** d'une Vie république façon Mélenchon, c'est à dire un combiné de Bonapartisme et de terreur robespierriste !

Joan Lois Racouchot

A BRAÇADAS

● Mieux que le Mur du çon.

J-S Vialatte, député UMP- maire de Six-Fours, voit dans les casseurs de la fête du PSG des « descendants d'esclaves » et fustige C. Taubira qu'il accuse « de vouloir leur donner compensation ». Le piquant de l'affaire, c'est qu'il avait participé le 30 avril à La Seyne à la journée de l'abolitionnisme de l'esclavage aux côtés de cette dernière, lors de l'inauguration de la place Schoelcher (député à l'origine du décret de l'abolition de l'esclavage, avril 1848)...

Et d'ajouter : « *Il est temps que la France soit fière de ce qu'elle est* » (son tweet). Copé, s'est senti obligé de désavouer ce petit baron de l'extrême-droite de l'UMP. Entre temps son tweet a été retiré... Cette bourgeoisie six-fournaise (médecin, laboratoire d'analyses) ne recule devant rien en vue des municipales... de la Seyne : *en delà de la conaria, s'enaire puslèu una cristalizacion politica qu'esconde pas son nom !*

● **Statu quo.** Après la catastrophe de Fukushima en mars 2011, l'Allemagne a décidé de fermer ses huit plus vieux réacteurs et de sortir du nucléaire onze ans plus tard. La France éternelle, elle, a décidé de ne rien décider. Quant au démantèlement de Fessenheim, *quò serà per l'an pebre, promés !*

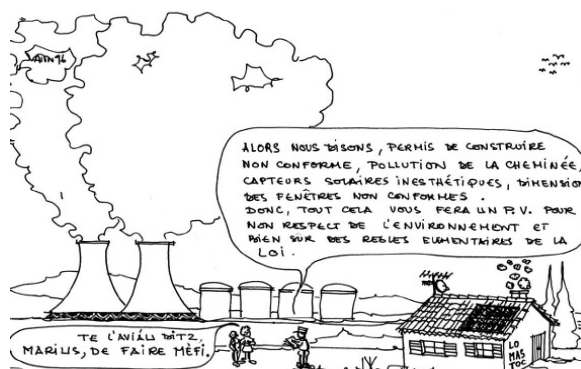
● **Recession.** « Au premier trimestre 2013, le PIB recule de nouveau, de 0,2 %, après une baisse de 0,2 % à la fin de 2012. C'est la troisième baisse au cours des quatre derniers trimestres. Une récession correspond à un recul du PIB pendant deux trimestres consécutifs » (Le Monde). La deuxième vague de restrictions (retraites) va suivre. E Barroso le rappelle publiquement à Hollande. *Quand disiam que l'austeritat deis Estats e d'aquela Euròpa anavan cotria...*

● **Après Valls, J-P Bel à Ceret** (Catalogne Nord) : « *C'est une grosse déception pour moi* », a confié le président du sénat, en défenseur des langues régionales. « *Mais je ne compte pas laisser ce sujet de côté. Il faut faire en sorte d'aller vers cette ratification et c'est ce que je vais faire remarquer très prochainement au ministre en lui indiquant qu'il n'est pas question d'être en recul sur cette position* ». Valls avait répondu en Catalan à ses interlocuteurs, 15 jours avant, en les assurant de sa sympathie pour le Catalan... Et si Valls et Bel venaient à Toulouse ou à Marseille ?

G.Tautill

L'electricitat sostenible

Les avantages des installations exploitant l'énergie du soleil ou du vent sont assez évidents : un faible bilan carbone et également une faible production de déchets (bien que l'utilisation de silicium pose quelques problèmes malgré tout, ce qui me fait préférer l'adjectif soutenable à renouvelable). Pourtant ces installations industrielles suscitent bien souvent le rejet, pourquoi ?

● **Quauquei fachs e desavenis**

Leur limitation majeure réside dans l'intermittence de la production : les éoliennes et les panneaux photovoltaïques ont une production efficace électrique 25% du temps seulement. Or le courant voyage mal et on en perd encore 10 à 20 % dans les lignes environ. Le réseau de distribution étant globalisé, ce qui est produit à un endroit peut être majoritairement consommé à un endroit éloigné de plusieurs centaines de km. Au bout du compte on ne peut que constater la faible efficacité de cette production électrique. Autre inconvénient objectif : le niveau de bruit des aérogénérateurs.

● **Les causas de reget**

Comment expliquer alors les nombreux mouvements de rejet de ces installations ? En plus des inconvénients mesurables, il y a d'autres raisons, plus politiques, qui ne sont que très rarement évoquées. Il y a par exemple la question agricole : lorsque les parcs photovoltaïques sont installés sur des terres cultivables, on est en droit de se demander si c'est un choix raisonnable. Il y a également la question de l'aménagement du territoire : les habitants des zones rurales (les plus concernées) acceptent de moins en moins de voir leur pays transformé en zone industrielle alors que ces installations ne produisent que pour les zones urbaines. Encore moins souvent évoqués, les agissements des promoteurs qui montent des projets en sous-marin avec la complicité de certains élus locaux : la population se trouve bien souvent mise devant le fait accompli en découvrant le pot aux roses au moment de l'enquête d'utilité publique (dont personne n'ignore la caractère purement formel). Et pour couronner le tout, les soupçons de conflit d'intérêt agitent nos campagnes (et souvent à juste titre). Plus grave encore, les montages opaques de ces projets impliquant des élus locaux, entraînent une discorde sociale ravageuse dans nos villages. Les îlots de résistance de la sociabilité provençale en prennent un sacré coup ! Il y a enfin des raisons subjectives liées à la préservation du paysage sur lesquelles je ne m'étendrai pas.

● **La politica energetica d'encuei**

Le déploiement des éoliennes industrielles et des parcs photovoltaïques est l'affaire de quelques sociétés qui sont toutes, peu ou prou, filiales d'EDF, Areva ou Total, tous groupes bien connus pour leur engagement de préservation de la planète ! Il est clair qu'il ne s'agit là que d'opérations de marketing visant à verdir l'image de ces groupes. En aucun cas, ces installations ne participent d'une politique énergétique soutenable.

Et pour cause ! Nos gouvernants fonctionnent toujours comme au bon vieux temps de la révolution industrielle triomphante. Ils n'envisagent de production qu'à travers de grosses unités, d'où les parcs photovoltaïques et les "fermes éoliennes". Ces gens-là ne veulent pas changer

d'époque, ne sont pas capables de défier le lobby nucléaire et pétrolier afin de lancer une nouvelle période historique.

Le vocable de "transition énergétique" a le mérite d'avoir émergé mais il reste un habillage de façade pour nos gouvernants UMP et PS. Pour le cas de la France, la prédominance du nucléaire n'est pas remise en cause ; de la même façon, nos gouvernants s'accrochent comme des arapèdes au modèle pétrolier finissant et plutôt que d'avoir le courage d'envisager autre chose, cherchent tous les moyens possibles de faire survivre ce modèle avec les gaz et huiles de schiste.

● **Quauques proposiciens**

De plus en plus de monde est aujourd'hui convaincu que produire et consommer localement des produits alimentaires (bio de préférence) est la voie à suivre. De la même façon, il y a moyen de produire localement de l'électricité et de l'utiliser sur place. Au moins une commune picarde le fait déjà (Montdidier à travers une régie communale). Le réseau ne servant plus alors que de support d'équilibrage : quand vous ne produisez pas suffisamment, vous allez chercher le surplus sur le réseau et à l'inverse, si vous surproduisez, vous mettez votre surplus à disposition sur le réseau. De cette façon, les pertes en transport sont minimisées. Par conséquent, le bon niveau administratif de gestion publique devrait être une intercommunalité (pays ou métropole ou communauté d'agglomération) en interconnectant ces intercommunalités ensemble puis les régions ensemble etc. Et bien entendu, une intercommunalité élue au suffrage universel direct appuyée sur une structure permettant la participation des citoyens. Il est en effet plus que temps de faire évoluer notre démocratie représentative vers plus de démocratie participative. Une autre condition impérative à respecter est l'utilisation de terrains publics pour les unités de production importantes afin d'éviter la spéculation de certains. Par ailleurs, au moins pour le photovoltaïque, il est nécessaire de privilégier toutes les façades et toitures disponibles et donc de permettre au particulier de produire sa propre électricité. Mais tous ces changements resteraient vains si l'on n'abandonnait pas urgemment le concept de croissance à tout prix. Produire de l'électricité soutenable c'est bien, mais à condition d'en consommer moins et de façon de plus en plus raisonnable, c'est-à-dire pour couvrir les besoins et pas plus. On ne peut donc pas isoler la question de la production ; la question de la consommation est évidemment à prendre en compte et nous sommes là devant un choix de modèle de société et de modes de vie où nous serons contraints d'abandonner le tout achetable/tout jetable.

Pascau RECOTILLET

Lo Bilhet de Joan Pau MARTIN D'aiga e de Dinhitat

Lo mes passat eriam à Rocabruna per parlar de la Cooperativa viticola que ven de barrar. (1) Encuei siam au nòrd de la Cisjordania entre Naplosa e Jenina.

L'a un an la França finançava un project grandàs de racordament d'aiga bevable a la pila. (2) Un bonur per leis abitants coma lo laissa pareisser Farida. Mai un an après, lo sindicat deis aigas que mena la pompa a paur de metre la clau sota la pòrta, en causa dei facturas impagadas. La pompa tota nòva es installada en dessota de la valada, sus leis terras de Maythloun, lo vilatge lo mai important, embrancat au sistèma ! L'intrada dau siti es gardada per un Palestinian. Dins la sala de contraròtle, Issa DABADAT, lo director dau sindicat regarda

se l'aiga raia pron e survilha la qualitat. Puei ditz : « Leis gents patissian de la raretat de l'aiga, bevian aquela que fasiam venir emè de camions -cisternas, que preniam l'aiga dins de foratges agricòlas, mai sabiam pas d'ente venia nimai la qualitat. Sofrissiam fòrça de malautias en causa de l'aiga. » (3)

Autre costat, lo consum d'aiga a pas petat, 10 à 15% de mai, que leis gents se n'en servon per lei jardins. Leis 25000 estatjans dau relarg an gardat una gestien tradicionala e respectuosa de l'aiga (coma en Provença, NDLA). L'aiga es dos còps mens cara qu'avans ; pasmens lo sindicat deis aigas deu survenir a un molon de facturas impagadas. Kifayah ZAKZOUK, una estajana d'Al Judaideh deu mai de 200.

Kifayah ZAKZOUK : « Avèm d'aiga de longa, e sabèm que van pas la copar, dins lo cas que la factura sieche pas pagada. leu, es pas que vòli pas pagar, mai pòdi pas. Meis enfants son totei fonccionaris, mai en causa de la crisi, l'Autoritat Palestiniana paga pus lei salaris, adonc pòdi pas pagar. » La familha ZAKZOUK es pas soleta dins aquel affaire. L'a quasi 200 000€ de pòtis (4), çò que podria faire cabussar la causa. Sensa sòus, lo sindicat deis aigas pòu pas pagar ; l'Autoritat Palestiniana que mena la pompa, s'arrestada. Hervé CONAN, de l'Agència Franchimanda de Desvolopament de Jerusalèm : « Siam dins un respèct d'aqueu servici de l'aiga, encuei fau trobar un biais de menar son

còmpte, ansin fau que lo sindicat copa l'aiga se quauqu'un paga pas. A l'ora d'ara, lei gents remandan lo pagament au mes que ven. Fau installar de comptadors de pre-pagament. »

L'agençament de MAYTAHLOUN se vòu un project de tria per la CISJORDANIA.

1- Lo CEBIER n°132.

2- France Inter, le 6/7, chronique « Ailleurs », reportage d'Emilie BAUJARD de RFI, le 8 avril 2013.

3- Depuis novembre 2012, quand l'ONU a décidé de faire de la Palestine un état observateur, Israël bloque le versement des droits de douanes.

4- Impayés

Quelle place pour les langues régionales dans le projet d'orientation et programmation pour la refondation de l'École ?

Dans une lettre adressée aux sénatrices et sénateurs du territoire occitan, le Partit occitan en la personne de **David Grosclaude**, son président, a fait parvenir ses remarques et interrogations sur ce projet dont le débat va s'ouvrir au Sénat le 21 mai. Il s'inquiète notamment d'ajouts qui ont été faits : **-Article 18 bis** : « Les activités complémentaires [proposées par les collectivités] peuvent porter sur la connaissance des langues et des cultures régionales ». **-Article 27 bis** : « Après accord des représentants légaux des élèves ou des élèves eux-mêmes s'ils sont majeurs, les professeurs peuvent recourir aux langues régionales chaque fois qu'ils peuvent en tirer profit pour leur enseignement de la langue française. » -Références à l'enseignement des langues régionales dans l'annexe.

La rédaction de cet article 27 bis est dangereuse et constitue une réelle régression, en marquant un recul de plus de 50 ans en arrière ! Même la loi Deixonne, votée en 1951 était plus positive : « Les maîtres sont autorisés à recourir aux langues régionales dans les écoles primaires et maternelles chaque fois qu'ils peuvent en tirer profit pour leur enseignement, notamment pour l'étude de la langue française ». La consolidation des modalités

d'enseignement des langues régionales dans la loi est d'autant plus important que, malgré un effort volontariste observé dans certaines collectivités territoriales, en particulier les Régions, l'UNESCO dans son « Atlas des langues en danger » considère que toutes les langues régionales de l'Hexagone sont menacées de disparition. S'il est vrai que certaines, notamment le basque parlé dans les Pyrénées Atlantiques et le catalan dans les Pyrénées Orientales s'en sortent mieux que d'autres, j'attire votre attention, Madame la Sénatrice / Monsieur le Sénateur, en votre qualité d'élu-e du territoire occitan, sur le fait que notre langue est répertoriée par l'UNESCO parmi les langues les plus fragilisées.(...) Malgré la dernière révision constitutionnelle de 2008 et la création de l'article 75-1 qui stipule que « les langues régionales appartiennent au patrimoine de la France », les langues régionales souffrent toujours de **l'absence de cadre juridique** suffisant pour leur assurer une protection et organiser leur transmission. **Il est donc primordial de leur apporter ce cadre au sein de cette loi sur la refondation de l'école.** L'apprentissage Français - Langues régionales est une opportunité pour notre système scolaire et pour le développement et l'ouverture de nos enfants. »

➤ Un front politico-militaire pour la Provence?

Non à la stratégie de la tension !

« Depuis un an des inscriptions à caractère « nationaliste provençal », suivies d'alertes à la bombe en direction d'agences immobilières et bancaires, sont apparues dans le Var. Si l'effet recherché semble avant tout médiatique, il met aussi en danger une population peu au fait d'une revendication violente à caractère séparatiste. Dans cette stratégie du bras de fer avec l'Etat, l'histoire nous rappelle que seules les solutions politiques constituent les vraies sorties de crises entre forces nationalistes opposées. Le Partit Occitan, depuis sa création (1987), fidèle à sa tradition politique autonomiste, revendique une stratégie démocratique pour l'ensemble des régions du Midi occitan. L'hyper centralisme d'un Etat français archaïque, cas unique dans une Europe en construction, doit céder la place à la sixième république et au fédéralisme. Rappelons, qu'avec la fête de la fédération (14 Juillet 1790) le fédéralisme était au coeur des revendications de la révolution des Lumières.

La spéculation immobilière, qui éloigne des millions de gens du droit au logement, confisque les terres agricoles et nourricières et met gravement en danger une biodiversité unique, exaspère une partie croissante de la population. Nous l'appelons à exprimer ses revendications dans un cadre démocratique rénové par la participation citoyenne. Face aux appétits de quelques promoteurs/bétonneurs, une plus grande autonomie de gestion citoyenne est essentielle, pour une répartition des richesses au profit des territoires et des populations. Une convivialité retrouvée et renforcée par la reconnaissance de la langue d'Oc sont les réponses adaptées aux défis de la Provence de demain. Elles ne se réduisent en rien à une revendication micro-régionaliste potentiellement violente. **Ceux qui s'imaginent que la stratégie de la tension est - face à une gauche au pouvoir qui renonce à la décentralisation et à la reconnaissance des langues régionales, la voie à suivre-, se trompent**

lourdement. PER GARDAR LA TERRA, BASTIR LO PAIS, APARAR PROVENÇA DINS LO MIEGJORN OCCITAN, AVANÇAR VERS L'EUROPA E LA MIEGTERRANA DEI REGIONES E DEI POBLES SOLIDARIS, ES AMBE LO PARTIT OCCITAN QUE FAU FAIRE AVANS ! Pour garder la terre, faire le pays, valoriser la Provence dans le Midi occitan, avancer vers l'Europe et la Méditerranée des régions et des peuples solidaires, c'est avec le Partit Occitan qu'il faut avancer. »

Mouvement Région - Provence, Fédération provençale du Partit Occitan-Fédération Régions & Peuples Solidaires

B.P. 2 - 84400 GARGAS

**Courriel : regionprovence@wanadoo.fr
<http://locebier.free.fr>**

Hervé GUERRERA, Président de la fédération, Conseiller régional

Gérard TAUTIL, Fédération du VAR-PARTIT OCCITAN BP 37 83870 Signes

Toulon, le 13 Mai 2013

○ Tolon, le Manifeste occitaniste

Le manifeste occitaniste poursuit sa tournée en Occitanie. En présence de Peire Costa, David Grosclaude, Gustave Alirol et Anne Marie Hautant, venus à Toulon le 26 avril pour nous parler des élections à venir. Dans la salle une trentaine de personnes acteurs culturels locaux, militants du POc et des toulonnais intéressés par la dynamique du manifeste. Les intervenants ont insisté, à partir de leur propre expérience, sur l'importance d'avoir des élus de sensibilité occitaniste dans les conseils municipaux ; pour porter les dossiers et concrétiser les projets en faveur de la culture d'Oc ; favoriser la visibilité et l'apprentissage de la langue, promouvoir un développement du Pais, dans l'intérêt de ses habitants et non de la spéculation immobilière et du tout tourisme.

Estève Berrus

○ Premsa occitana

Un protocole d'accord a été mis en discussion entre la Revista **Occitània-Volèm Viure Al Pais** et **Lo Cebier**. Il a pour but de concentrer les informations pan-occitanes et de renforcer le contenu politique de nos deux publications. Ce protocole propose à **Occitània** d'inaugurer une formule Janus, mettant bout à bout les deux revues, respectant la différence et l'information de chacune. Les conditions d'abonnements seront étudiées en fonction des 5 abonnements en cours, les abonnés du **Cebier** recevant ainsi leurs numéros jusqu'à épuisement de leur abonnement. Le prochain numéro commun, si l'accord se fait, devrait sortir à l'automne. Nous vous tenons au courant.

LANGUES MINORISEES.

La fédération Régions et Peuples Solidaires fait le point sur le Non gouvernemental

Comunicat AFP - PARIS, 24 avr 2013 (AFP) – « Le pouvoir politique actuel cultive le "mépris" à l'égard des langues régionales, ont cette question des langues régionales "de la part du pouvoir politique", a déclaré **Gustave Alirol**, Conseiller régional d'Auvergne et président de "Régions et peuples solidaires", (...) "fédération de partis politiques régionalistes et autonomistes progressistes". Le texte sur la refondation de l'école et l'acte III de la décentralisation, qui sera soumis prochainement à l'examen des parlementaires, sont par exemple deux textes "qui traitent par-dessous la jambe la question des langues régionales", a-t-il souligné lors d'une conférence de presse. Gustave Alirol a énuméré trois "exigences" pour défendre les langues régionales françaises. "Nous continuons à réclamer, a-t-il dit, une révision de la Constitution (...) indispensable si on veut donner un véritable statut à nos

langues régionales, indépendamment de la ratification estimée mercredi plusieurs défenseurs de ces langues, qui déplorent que la France n'ait pas ratifié la Charte européenne des langues régionales et minoritaires. "On peut parler d'un mépris" sur de la Charte" européenne des langues régionales et minoritaires. La "deuxième exigence" porte sur "la prise en compte sérieuse des langues régionales" dans les textes sur la refondation de l'école et l'acte III de la décentralisation, Gustave Alirol a enfin réclamé la "mise sur pied (législative) d'un cadre statutaire pour les langues régionales".

Le député européen écologiste **François Alfonsi** a estimé pour sa part que le gouvernement devait "impérativement, quand il fera une révision constitutionnelle (...), inclure (...) des dispositions qui relancent la question des langues régionales en France". Cela doit passer, a-t-il



▲ Le 14 mai à Paris

ajouté, par "un renforcement des pouvoirs des régions" permettant de "donner un statut" aux langues régionales, "leur permettre un accès à l'enseignement tout à fait régulier et normalisé, et non pas optionnel et occasionnel". (...) "Ce ne sont pas les langues régionales qui vont mettre en péril l'unicité de la République", a lancé le député écologiste **Paul Molac**. (apparenté UDB, ndlr). "Les langues amérindiennes sont en danger de mort" en Guyane, a relevé de son côté **Jean-Jacob Bicep**, député européen écologiste. » *Cette mise au point salutaire, répercutée par l'AFP, ne change malheureusement rien à l'autisme de l'Etat français.*

Lei RESCÒNTRES OCCITANS EN PROVENÇA

2013 se debanaràn dau 29 de julhet (19h) au 1^{er} d'avost (17h30) e/ò dau 2 (14h) au 5 d'avost de 2013 (14h), au Centre de Vacanças « Le Rocher », Le Fugeret, comuna d'Annot (04), dins lei Aups de Provença Auta.

Lo monde se l'i pòdon marcar sigue per la setmana completa sigue per lo premier sejour (dimars 30 / dimècres 31 / dijòus 1) ò encara per lo segond (divendres 2 (14h) / dissabte 3 / dimenge 4 / diluns 5 (14h).

Entresenhas : 04 42 59 43 96 - 06 77 49 37 78

PANEUS DE COMUNAS

Plus de 7 000 communes recensées à ce jour ! Le collectage des panneaux des communes de l'espace occitan pour savoir quelles sont les communes qui ont un panneau en occitan et quelles sont celles qui n'en ont pas se poursuit. Voici l'état de nos recherches pour la Région Midi-Pyrénées.

09 - ARIEGE : 332 communes - 332 ont été recensés - 3 panneaux en occitan (Moulin-Neuf, Pamiers et Pradettes).

46 - LOT : 340 communes - 340 ont été recensées - 5 panneaux en occitan (Cahors, Figeac, Gindou, Lavercantière et Trespoux-Rassiels). A suivre au prochain numéro... **Gilbert Brawanski**

Coordination « ANEM ÒC ! Provença ! »

FELCO - AELOC (Association pour l'Enseignement de la Langue d'Oc Provence-Alpes-Côte d'Azur)
CALANDRETAS - Federacion de Provença FELIBRIGE - Maintenance de Provence - IEO - Institut d'Estudis Occitans Provença-Aups-Còsta d'Azur

Une date à réserver : le 30 novembre 2013 ! « Quel avenir pour la Langue d'Oc/Occitan en Provence-Alpes-Côte d'Azur ? »

La situation de la langue en Provence-Alpes-Côte d'Azur nécessite de la part de chacun une mobilisation forte et convergente aux fins de définir son avenir régional mais également national et international. Des évolutions récentes dans la prise en compte de l'occitan-langue d'oc ont créé une situation nouvelle pour laquelle le lancement d'un débat public est à la fois opportun et urgent. Le 30 novembre 2013, la Coordination « Anem òc ! Provença » organise, à Marseille, au Palais du Pharo, de 14h à 18h, un colloque, auquel tous les élus de notre région et ses principaux décideurs seront conviés. A cette occasion, décideurs représentants les collectivités locales et acteurs de terrains qu'ils soient institutionnels ou du monde socio-économique se rencontreront pour

répondre aux questions posées par la place de l'occitan-langue d'oc dans l'éducation, les media, la vie publique et institutionnelle, la création ou l'économie. Nous envisageons de présenter les témoignages d'acteurs de terrains qui présenteront leurs expériences et les perspectives de développement de leurs actions. D'ores et déjà de nombreux intervenants ont confirmé leur présence, qui aborderont quatre thèmes principaux :

- 1) Définir la langue pour affirmer sa légitimité et l'unité de notre région.** • Claude Hagège, linguiste Professeur au Collège de France ; José Delofeu, Professeur honoraire à Aix-Marseille Université.
- 2) Les politiques publiques régionales en faveur des Langues de France : un exemple pour PACA ?**

- Guilhem Latrubesse (Conseiller Régional en Midi-Pyrénées),
- 3) Les expériences locales sont-elles transférables au niveau régional ?**
- Hervé Guerrera (Conseiller Régional en Provence-Alpes-Côte d'Azur), Lounes Belkacem (Conseiller Régional en Rhône-Alpes), David Grosclaude (Conseiller Régional en Aquitaine).
- 4) Les perspectives d'avenir : évolutions réglementaires et législatives.**

Et bien d'autres encore sont attendus ! Pour tous ceux qui souhaitent une vie pour notre langue, l'événement est à ne pas manquer... Réservez vos places dès à présent : à vos agendas, Ipad, Iphone et autres tablettes !!!

Lo Cebier n°133

La letra occitanista

Directeur de publication : Gérard Tautil
 CPPAP : 0613P11518 - N° 133 - Dépôt légal : Mai 2013
 Imprimerie Marim - Toulon

- Ont participé à ce n°133 : Etienne Berrus, Gilbert Brawanski, Hervé Guerrera, Jean-Paul Martin, Jean-Louis Racouchot, Pascal Recotillet, Gérard Tautil.
- Photo : Occitania - vvap • Dessin : Bernard Vatou
- ❖ **Abonnements : chèque à l'ordre de « Région Provence »**
- ❖ **Adhésion : 15€ (revenus moins du SMIC), 30€ (jusqu'à 1500€), 50€ (plus de 1500€)** (Chèque à l'ordre de « Partit Occitan »).

Une même adresse : Région-Provence - Lo Cebier - BP2 - 84400 GARGAS
 ❖ **Librairie :** Commandes, voir site : <http://locebier.free.fr>
 Lo Cebier BP 37 - 83870 SIGNES (chèque à l'ordre de « Région-Provence »).

ABONAMENT

Parce que je suis pour une presse politique occitane indépendante
Je m'abonne / je me réabonne au "CEBIER - la letra occitanista"

• **NOM, Pichòt Nom :**

• **Adreïça :**

► **5n° : 15€ - sosten : 20€ mai se podètz - Per internet : 8€**

Chèc a l'òrdre de « Région Provence »

Adresser à : Région Provence - Lo Cebier - BP 02 - 84400 GARGAS